



Association des Victimes des Inondations  
de La Faute sur mer et de ses environs



Lettre info n°3

septembre-octobre  
2010

Chers adhérents,

On voudrait nous faire perdre la tête que l'on ne s'y prendrait pas autrement. C'est la valse des couleurs !...Un jour nous sommes rouge, un jour nous sommes noir...Et cela toujours présenté avec une délicatesse qui fait peur...

Il était temps de mettre les politiques et les représentants de l'Etat face à leurs responsabilités. C'est pourquoi l'AVIF a organisé deux réunions d'informations afin qu'ils puissent vous répondre directement. Répondront-ils à l'invitation ?

Notre combat ne fait que commencer, et nous avons plus que jamais besoin de bonnes volontés. Nous faisons de notre mieux pour vous aider, même si nous ne pouvons pas toujours répondre à vos questions.

Il ne faut pas baisser les bras, quel que soit le choix de chacun, nous devons tous nous reconstruire. Soyons opiniâtres, c'est ainsi que nous pourrons faire revivre nos villages.

Bon courage à tous.

*Yannick LANGE*

### Les préoccupations actuelles de l'AVIF

- Multiplier les contacts auprès des instances de l'Etat pour tenir les adhérents informés des multiples rebondissements liés aux définitions du zonage (zone d'extrême danger et projet de PPRI) sur La Faute et l'Aiguillon.
- Rester vigilants sur les conditions de protection des habitants de notre commune,
- Provoquer une réunion d'information à La Faute et à l'Aiguillon avant la fin de la phase de discussion du projet de PPRI
- Proposer à nos adhérents une stratégie qui permette d'affiner les critères de dangerosité afin que chacun puisse obtenir le classement de son bien dans la zone la plus appropriée.
- Accompagner nos adhérents dans la définition des prescriptions obligatoires et dans leur mode de financement,
- Soutenir les personnes dont le bien reste, parfois injustement, en zone d'extrême danger dans leurs démarches lors de l'enquête publique,
- Continuer les actions en justice en se portant partie civile dans la recherche de la vérité.

### Les réunions d'information

Des réunions d'information au sujet du projet de PPRI et des nouvelles zones d'extrême danger sont organisées par l'AVIF

**à la Faute sur mer le 9 octobre de 9h30 à 12h30,**  
**à l'Aiguillon le 16 octobre de 9h00 à 12 h.**

Le préfet, le président du conseil Général et les élus ont été invités. Nous attendons leur réponse.

### Les manifestations

Pour défendre vos intérêts, l'AVIF a besoin de disposer de fonds.  
A cet effet elle organise un

**LOTO**  
**le 17 octobre à 14 heures**  
**à la salle des fêtes de l'Aiguillon**

Venez nombreux avec vos amis

## Les actions de l'AVIF du 15 juillet au 30 septembre

- La pétition citoyenne a recueilli plus de 6000 signatures
- Nous nous sommes inquiétés auprès de la Mairie d'un éboulement sur le tronçon nord de la digue à La Faute
- Nous avons écrit à M Retailleau, sénateur, qui nous a assuré de son soutien en ce qui concerne le plan digue.
- M Milcent, maire de l'Aiguillon a reçu une délégation de l'AVIF pour évoquer le projet de PPRI.
- Le dimanche 8 août, nous avons organisé une deuxième rencontre pique-nique pour nos adhérents
- Le jeudi 12 août, l'AVIF a mobilisé plus d'un millier de personnes pour une chaîne humaine sur la digue de La Faute. Un grand moment d'émotion !  
Notre mobilisation a permis d'accélérer les travaux de remise en état de toutes les digues pour la grande marée de septembre. Nous resterons très attentifs aux procédures de surveillance et d'entretien.
- Le 17 août, l'AVIF reçoit l'agrément du ministère de la justice (voir encadré)
- Le 20 août, le projet de PPRI est affiché à l'Aiguillon puis à La Faute. L'AVIF prend part à l'information des citoyens déçus par ce projet.
- Sur son site avif-asso.com, notre association publie des fiches sur l'évaluation des domaines, sur les problèmes d'assurance et de plus-values, sur les moyens de construire en zone inondable.
- Début septembre, nous mettons en place les jours de marché, un point rencontre au « Transfert » à l'Aiguillon.
- Le 12 septembre, l'AVIF organise une grande manifestation où 600 Fautais et Aiguillonnais se retrouvent sur le pont pour montrer leur inquiétude face au projet de PPRI
- Le 13 septembre, devant l'inquiétude de nos adhérents face à l'avis de taxe foncière, nous prenons contact avec la direction départementale des finances publiques.
- Le 21 septembre, l'AVIF est reçue à la préfecture pour une présentation des nouvelles zones d'extrême danger. Nous avons confirmation que les délais de réponse aux Domaines sont prolongés. Une deuxième réunion a lieu, le même jour, au Conseil général.
- Le 21 septembre, une délégation de l'AVIF se rend à Toulouse pour la célébration de l'anniversaire du drame d'AZF.
- Le 24 septembre, une délégation de l'AVIF se rend à Paris pour rencontrer des représentants de la FENVAC (voir encadré), nos avocats et un représentant du ministère de M Borloo.

## Agrément du Ministère de la Justice pour l'AVIF

Cet agrément est une reconnaissance officielle du sérieux et de la représentativité de notre association. Les critères retenus pour l'obtenir sont que l'association œuvre bien, de manière désintéressée, pour la défense des droits et qu'elle réunisse un grand nombre d'adhérents victimes.

L'AVIF devient une vraie partie prenante dans la procédure judiciaire de recherche de la vérité. Lorsqu'un juge d'instruction sera désigné, elle aura accès au dossier et pourra demander, en son nom, des investigations complémentaires.

Nous remercions M. Fourest (Président du Comité de Défense des Victimes d'AZF Toulouse) qui nous a permis de rencontrer M. Gicquel de la FENVAC. C'est grâce à notre adhésion à la FENVAC ( Fédération Nationale des Victimes d'Accidents Collectifs) que nous avons été amenés à faire les démarches d'agrément. Cette fédération est un soutien important aux associations de victimes d'accidents collectifs (explosions, crashes aériens, catastrophes naturelles...). Elle les accompagne dans la durée, leur apporte son expérience et les aide à agir pour que de telles catastrophes ne se reproduisent pas.

## Comment trouver des informations et poser des questions :

Cette association est la vôtre, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des précisions et pour nous exposer vos problèmes. Nous tenons des fiches questions-réponses à votre disposition.

Cette lettre info ne peut pas répondre à toutes vos questions. Vous trouverez des informations :

Sur le site : <http://www.asso-avif.com/>

Au local : 5 passage du littoral (Glooton), La Faute sur mer (téléphonez avant de vous y rendre)

par courrier : 7 bis rue du Docteur Pigeanne 85 460 La Faute sur Mer

par mail : [contact@lafautesurmer.net](mailto:contact@lafautesurmer.net)

par Téléphone : 06 31 88 47 09

Si vous désirez une réponse par courrier, merci de nous envoyer une enveloppe timbrée à votre adresse.